

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURASSON  
SEANCE DU 05 AVRIL 2024  
N° 20240405-03

Nombres de Membres  
En exercice : 11  
Nombres de présents : 9  
Date de convocation : 29 mars 2024

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

**Sont présents :** ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, DELAIR Julie, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, TARU Laurie

**Représentés :** CABANES Nadège par CAMBON Nicolas  
SEBE Claude par CULIE Francis

**Excusés :** -

**Absents :** -

**Secrétaire de séance :** Madame Laurie TARU

**Objet : Installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur le bâtiment école**

Le Maire expose au Conseil Municipal la volonté de la commune de profiter des travaux de rénovation énergétique du bâtiment de l'école et de ses deux logements pour y installer sur son toit une centrale photovoltaïque de 9kWc par l'entreprise Solar Photovoltaïque.

Le montant prévisionnel du projet d'installation s'élève à 17 066.40€ TTC selon le devis de la société Solar Photovoltaïque.

L'installation de la centrale est prévue dans la continuité des travaux de rénovation afin de faire bénéficier à l'entreprise de l'échafaudage déjà en place.

La production d'électricité permettrait une autoconsommation pour l'école à hauteur de 50%, et la revente du surplus à un tarif de rachat de 13c€/kWh.

Sur ces bases, le tableau financier présenté par l'entreprise Solar permet un retour sur investissement dès la septième année en tenant compte des économies réalisées sur les factures et de la vente du surplus d'électricité.

Ouïe cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'installation de la centrale photovoltaïque sur le bâtiment école par l'entreprise SOLAR Photovoltaïque

**AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire pour effectuer ces travaux.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Céline GINIEIS

